

DANS L'AFFAIRE DU PROJET DE PLAN DE RÉORGANISATION, DE TRANSACTION ET D'ARRANGEMENT CONSOLIDÉ D'AIR CANADA, 3838722 CANADA INC., AIR CANADA CAPITAL LTD., JAZZ AIR INC., MANOIR INTERNATIONAL FINANCE INC., SIMCO LEASING LTD., WINGCO LEASING INC. ET ZIP AIR INC. (collectivement, les «requérantes»).

**AVIS DE DATE DE RÉFÉRENCE VISANT
LA PARTICIPATION AU PLACEMENT DE DROITS
DE GESTION ACE AVIATION INC.
DESTINÉ AUX PROPRIÉTAIRES VÉRITABLES
DE BILLETS, D'OBLIGATIONS ET DE DÉBENTURES DES
REQUÉRANTES (LES «PORTEURS DE BILLETS») ET À TOUS
LES CRÉANCIERS DES REQUÉRANTES QUI ONT DÉPOSÉ
DES PREUVES DE RÉCLAMATION (LES «CRÉANCIERS»)**

Avis est par les présentes donné conformément à une ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) (le «tribunal») datée du 9 juillet 2004.

LES PORTEURS DE BILLETS ET LES CRÉANCIERS SONT PAR LES PRÉSENTES INFORMÉS DE CE QUI SUIVIT: I) SEULS LES PORTEURS DE BILLETS ET LES CRÉANCIERS INSCRITS EN DATE DU 31 JUILLET 2004 QUI SONT DES CRÉANCIERS ADMISSIBLES PEUVENT PARTICIPER AU PLACEMENT; II) LES PORTEURS DE BILLETS DEVRONT FOURNIR LA PREUVE QU'ILS SONT DES PORTEURS INSCRITS EN DATE DU 31 JUILLET 2004. DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS QUANT AUX PREUVES ADMISSIBLES FIGURENT DANS LA CIRCULAIRE D'INFORMATION DE LA DIRECTION ET LE PROSPECTUS DES REQUÉRANTES.

Si vous avez des questions sur le présent avis, vous pouvez communiquer avec le contrôleur, au 355 Portage Avenue, P. O. Box 2730, Winnipeg (Manitoba) R3B 2C3 (à l'attention du contrôleur, numéro de télécopieur: (204) 941-2038, (204) 941-2039 ou (204) 941-2040 et numéro de téléphone: (204) 941-2420 pour un service en français et (204) 941-2215 pour un service en anglais). Des exemplaires de la circulaire, lorsqu'elle sera disponible, pourront être obtenus du contrôleur.

Le présent avis ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'acheter les actions liées aux droits d'ACE et aucune action liée aux droits d'ACE ne sera vendue dans un Etat où cette offre, cette sollicitation ou cette vente serait illégale sans inscription ou enregistrement en vertu de la législation en valeurs mobilières de cet Etat.

Toronto, le 15 juillet 2004

260017